Fondation Jean Jaurès

Environnement

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UNE OPPORTUNITÉ NOUVELLE POUR LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

Andreas Rüdinger

12/02/2015

Le projet de loi de transition énergétique annonce un véritable changement de paradigme vis-à-vis du modèle français. Andreas Rüdinger analyse en quoi cette révision de la politique énergétique française pourrait aussi avoir un impact positif sur l'Allemagne et l'Europe, ouvrant de nouvelles coopérations.

Dans la perspective de la COP21 à Paris cette année, le président Hollande a souhaité faire de la France le chef de file européen en matière de transition énergétique et de modèle écologique. Une loi vient illustrer cette volonté politique en instaurant une réduction de 75 % à 50 % d'ici à 2025 de la part traditionnellement dominante du nucléaire dans la production d'électricité. Le Parti socialiste a fait sauter le tabou du débat sur le nucléaire, mais le plus dur reste à faire : faire adopter cet ambitieux projet de loi et instaurer une dynamique suffisamment forte pour entamer le changement de modèle vers une « croissance verte ».

Si la politique énergétique, jusqu'au début des années 2000, n'était pas perçue comme un enjeu politique fort, elle s'impose aujourd'hui comme une des priorités aux yeux des citoyens français comme des responsables politiques. Après son élection à la présidence, François Hollande a lancé fin 2012 le « débat national sur la transition énergétique », un forum de discussion des parties prenantes destiné à élaborer une vision commune de l'avenir de la politique énergétique française, associant 120 représentants du monde politique, de l'économie et de la société civile, ainsi qu'un collège d'experts de différents domaines.

Les discussions de cette loi et de la refonte du modèle énergétique français s'inscrivent dans un cadre plus large constitué notamment par les discussions sur le paquet énergie-climat 2030 de l'Union européenne et des discussions très poussées sur ces sujets en Allemagne.

Le couple franco allemand doit être le moteur de cette dynamique. Même si pour de nombreux experts les deux modèles énergétiques ne pourraient pas être plus différents, ceci étant

partiellement justifié par l'histoire des politiques énergétiques et les différentes structures institutionnelles, les débats actuels laissent cependant penser que nous pouvons converger, l'un comme l'autre, et établir une coopération solide dans ce domaine en termes de :
– réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
– développement des énergies renouvelables ;
– efficacité énergétique à court comme à long terme.

Les ambitions politiques, de chaque côté du Rhin, ouvrent de réelles et vastes opportunités de coopération en matière de politique énergétique. Pour cela, et même si les perspectives de création d'emplois et de croissance que pourrait apporter la transition énergétique sont réelles, la France doit faire face à plusieurs difficultés : la réticence de nombreux acteurs face à la fermeture de Fessenheim, un capital politique faible pour l'exécutif, et de faibles marges de manœuvre face aux acteurs économiques compte tenu du contexte économique et financier difficile.

La convergence des objectifs affichés, ainsi que des secteurs concernés par la transition énergétique donne tout de même de l'espoir quant au futur politique de ces questions. Les sujets sont indéniablement sur la table, et il est dans l'avantage de la France comme de l'Allemagne de continuer sur une dynamique commune forte afin d'envoyer un message aux institutions européennes pour construire une initiative communautaire ambitieuse.